



## ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal sont invités pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu **le 6 février 2020 à 18h00** à la maison communale.

Le 29 janvier 2020.

La Directrice générale f.f.,

L. GEORGES

Le Bourgmestre,

D. WATY

L'ordre du jour est composé des points suivants :

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil communal.
2. Acceptation de la démission de Madame V. Rausch en tant que conseillère communale.
3. Vérification des pouvoirs, installation et prestation de serment de la conseillère communale suppléante.
4. Modification du tableau de préséance.
5. Remplacement de Madame V. RAUSCH au sein des différentes intercommunales.
6. Approbation du budget 2020 de l'Eglise Protestante Luthérienne d'Arlon.
7. Approbation du budget 2020 de l'Eglise Protestante Evangélique d'Arlon.
8. Décision concernant un subside pour l'ASBL Marteldrinks.

9. Approbation de la convention cadre de financement relatif au remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation.
10. Approbation du nouveau règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire « Les Canailloux ».
11. Approbation de la convention de partenariat avec SOLAIX.
12. Approbation de la cession des contres emprises et intégration des emprises sis rue de la Chapelle dans le domaine public communal.
13. Approbation du cahier des charges, du mode de marché et des conditions de celui-ci pour la pose d'un filet d'eau, rue d'Anlier à Radelange.
14. Approbation du cahier des charges, du mode de marché et des conditions de celui-ci pour la réalisation d'une étude d'incidence sur l'environnement pour le permis d'urbanisation du PCA de la zone FOCKEKNAPP.

#### HUIS CLOS

---

15. Approbation des concessions dans les cimetières.